



Conseil canadien pour les réfugiés

Rapport de situation annuel 2007

Côté «+»



+ Directives sur les personnes vulnérables

En décembre 2006, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié a émis des directives pour les personnes vulnérables, dont les survivants de la torture. Les directives reconnaissent que, pour certaines personnes, comparaître devant la CISR est particulièrement difficile, et proposent des mesures adaptées à leurs besoins afin de réduire le risque de retraumatisation. Le CCR demandait des directives pour les survivants de la torture depuis 1994.

+ Nombre accru de réfugiés parrainés par le secteur privé

3 337 réfugiés parrainés par le secteur privé ont été admis au Canada en 2006, ce qui constitue le nombre le plus important depuis 2001, et la première fois en trois ans que le gouvernement atteint la limite inférieure de la fourchette prévue pour les réfugiés parrainés par le secteur privé (3 000 en 2006). Le nombre admis demeure cependant nettement en dessous de la limite supérieure, malgré le fait que de nombreux réfugiés parrainés par des groupes privés attendent d'être réinstallés au Canada.

+ Protection temporaire améliorée pour les victimes de la traite

En juin 2007, le gouvernement a annoncé que la durée du permis de séjour temporaire (PST) pour les victimes de la traite sera prolongée de 120 à 180 jours. Cette mesure offrira à ces personnes une période plus longue pour prendre des décisions quant à leur avenir, et leur permettra de demander un permis de travail. Le CCR s'inquiète cependant du fait que le PST n'est pas toujours offert aux victimes de la traite et qu'il n'y a aucune mesure de protection permanente. Le CCR a préparé une proposition d'amendement législatif visant à protéger les personnes victimes de la traite.

+ Reconnaissance des titres étrangers

En janvier 2007, la Cour supérieure de l'Ontario a conclu que les corps professionnels ont l'obligation en matière de droits humains de faire preuve de flexibilité dans l'évaluation des titres étrangers, incluant dans le cas de réfugiés qui peuvent être dans l'impossibilité de fournir des documents originaux. Le cas concernait une enseignante, Fatima Siadat, qui avait fui l'Iran en tant que réfugiée. En mai 2007, Citoyenneté et Immigration Canada a inauguré le Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers, conçu dans le but d'aider les personnes formées à l'étranger à faire reconnaître leurs titres de compétences.

+ Mécanisme de plainte recommandé pour l'ASFC

Dans son rapport de décembre 2006 concernant l'examen de la politique, dans le cadre de la Commission Arar, le juge Dennis O'Connor a recommandé que l'Agence des services frontaliers du Canada soit soumise à un nouveau mécanisme de surveillance qui examinerait également la GRC. Le CCR demande depuis longtemps un mécanisme indépendant de plainte pour l'ASFC, possiblement la seule agence d'exécution de la loi au Canada avec des pouvoirs d'arrestation et de détention qui n'est soumise à aucune instance de surveillance externe. Le gouvernement n'a pas encore appliqué les recommandations politiques de la Commission Arar.

+ Rôle international du Canada sur la réinstallation

En juin 2007, le gouvernement canadien a assumé la présidence des Consultations annuelles tripartites sur la réinstallation, qui réunissent le HCR ainsi que les gouvernements et les ONG des pays de réinstallation. Le gouvernement a démontré son engagement à utiliser le processus de dialogue dans le but de maximiser les possibilités de réinstallation et de renforcer la contribution des ONG.



Références au : Rapport de situation annuel 2007 Côté « + »



Directives sur les personnes vulnérables

Directives sur les procédures concernant les personnes vulnérables qui comparaissent devant la CISR, données par le président de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, 15 décembre 2006, http://www.irb-cisr.gc.ca/fr/references/politique/directives/vulnerable_f.htm.

Nombre accru de réfugiés parrainés par le secteur privé

Réfugiés admis dans le cadre du Programme de parrainage privé des réfugiés

Année	Fourchette prévue		Nombre réel
	Minimum	Maximum	
2001	2 800	4 200	3 570
2002	2 900	4 200	3 044
2003	2 900	4 200	3 253
2004	3 400	4 000	3 115
2005	3 000	4 000	2 976
2006	3 000	4 000	3 337

Les chiffres proviennent des rapports annuels au Parlement, disponibles à :

<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/index.asp>.

Protection temporaire améliorée pour les victimes de la traite

CIC, communiqué, *Le nouveau gouvernement du Canada renforce la protection offerte aux victimes de la traite des personnes*, 19 juin 2007, <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/communiqués/2007/2007-06-19.asp>

CCR, *Proposition pour des amendements législatifs visant à assurer la protection des personnes victimes de la traite*, février 2007, <http://www.ccrweb.ca/traiteproposition.html>

Pour des informations supplémentaires sur la traite, consultez www.trafficking.ca

Reconnaissance des titres étrangers

CCR, communiqué, *La décision de la cour sur les titres de compétence remet en question des pratiques discriminatoires envers les réfugiés*, 12 janvier 2007, <http://www.ccrweb.ca/fra/media/communi/12jan07.htm>

La décision de la Cour supérieure de l'Ontario, *Fatima Siadat v. Ontario College of Teachers*, 10 janvier 2007, dossier 561-04 se trouve à <http://www.canlii.org/en/on/onscdc/doc/2007/2007canlii253/2007canlii253.html>

CIC, communiqué, *Lancement, par le nouveau gouvernement du Canada, de la première phase de mise en œuvre du Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers*, 24 mai 2007, <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/communiqués/2007/2007-05-24.asp>

Mécanisme de plainte recommandé pour l'ASFC

Commission Arar, communiqué, *La Commission Arar recommande que soient créés un organisme chargé d'examiner les activités de la GRC relatives à la sécurité nationale et un processus pour examiner cinq autres acteurs fédéraux*, 12 décembre 2006, <http://www.ararcommission.ca/fr/PolicyReviewDec1206-French.pdf>

Le texte intégral du rapport concernant l'examen de la politique, *Un nouveau mécanisme d'examen des activités de la GRC en matière de sécurité nationale*, est disponible à : <http://www.ararcommission.ca/fr/Francaisrapport-Dec122006.pdf>

Rôle international du Canada sur la réinstallation

Des informations sur les Consultations annuelles tripartites (ATC) sont disponibles (en anglais) à :

<http://www.unhcr.org/protect/3bc6f5c64.html>.

Références au :

Rapport de situation annuel 2007

Côté « - »

Faible réponse aux réfugiés irakiens

CCR, communiqué, *Le Canada exhorté à accueillir plus de réfugiés irakiens*, 16 avril 2007, <http://www.ccrweb.ca/fra/media/communi/16avril07.htm> document d'information (en anglais)
<http://www.ccrweb.ca/documents/Iraqirefugees.pdf>

Membres de la famille exclus

Document d'information du CCR, *Les familles séparées à jamais : les membres de familles exclus*, avril 2005, <http://www.ccrweb.ca/excludedfamFR.pdf>

CCR (en anglais), *Submission on Excluded Family Members, R. 117(9)(d)*, juin 2007, <http://www.ccrweb.ca/documents/excludedfam.pdf>

Criminalisation de l'aide aux réfugiés

CCR, communiqué, *Indignation face aux accusations portées contre une travailleuse humanitaire*, 27 sept. 2007, <http://www.ccrweb.ca/fra/media/communi/27sept07.htm>

CCR et Amnistie internationale, communiqué, *Des anciens ministres et des leaders de groupes confessionnels dénoncent les poursuites judiciaires intentées pour avoir aidé et encouragé des réfugiés*, 9 novembre 2007, <http://www.ccrweb.ca/fra/media/communi/9nov07.htm>

L'accès à l'asile refusé

CCR et Amnistie internationale, communiqué, *Le CCR et Amnistie internationale condamnent le renvoi sommaire de demandeurs d'asile*, 10 octobre 2007, <http://www.ccrweb.ca/fra/media/communi/10oct07.html>

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, communiqué, *Le HCR exprime de profondes inquiétudes devant la continuation de la politique des renvois temporaires au Canada*, <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/October2007/10/c2464.html>.

Une plainte à propos de l'utilisation par le Canada des « renvois temporaires » a été déposée auprès de la Commission interaméricaine des Droits de l'Homme : elle est actuellement en instance. La pétition (en anglais) se trouve à <http://www.ccrweb.ca/IACHRpet.PDF>.

CCR, communiqué et document d'information, *Le gouvernement prié de reconnaître que les États-Unis sont moins sûrs que jamais*, 6 décembre 2006, <http://www.ccrweb.ca/communimoinssurdec06.html>

Rapport du CCR (en anglais), *Less safe than ever, Challenging the designation of the US as a safe third country for refugees*, novembre 2006, <http://www.ccrweb.ca/Lesssafe.pdf>

Rapport du CCR (en anglais), *Supplementary submission to Cabinet with respect to the designation of the U.S. as a safe third country for refugees*, avril 2007, <http://www.ccrweb.ca/documents/safethirdapril07.pdf>

Arriéré grandissant des demandes d'asile

CCR, communiqué, *L'inaction du gouvernement rend le système canadien d'asile vulnérable*, 25 sept. 2007, <http://www.ccrweb.ca/fra/media/communi/25sept07.htm>

CCR, communiqué, *Consternation des organismes par la politisation des nominations à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié*, 27 février 2007, <http://www.ccrweb.ca/communCISRfev07.html>

Ressortissants des pays moratoire sans solution

CCR, communiqué, *Des vies en suspens : Les facettes des demandes pour considérations humanitaires*, 7 mars 2007, <http://www.ccrweb.ca/fra/media/communi/7mars07.htm> et les cas: <http://www.ccrweb.ca/profils.pdf>

Certificats de sécurité et preuves secrètes

CCR et la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles (CSILC), communiqué, *Des organismes de défense des droits s'opposent au projet de loi C-3 maintenant les certificats de sécurité injustes*, 23 octobre 2007, <http://www.ccrweb.ca/fra/media/communi/22oct07.htm>

CCR, communiqué, *Le CCR demande au Parlement d'abandonner les certificats de sécurité injustes*, 7 juin 2007, <http://www.ccrweb.ca/fra/media/communi/7juin2007.htm>

CCR, mémoire, *Certificats de sécurité - Les étapes suivantes*, juin 2007, <http://www.ccrweb.ca/documents/Certificats07.pdf>

Lettre du CCR au ministre de la Sécurité publique concernant les conditions de détention pour les personnes détenues en vertu d'un certificat de sécurité, 30 janvier 2007, <http://www.ccrweb.ca/day30jan07FR.html>

Racialisation de la pauvreté

Statistique Canada, *Le faible revenu chronique et la dynamique du faible revenu chez les nouveaux immigrants*, Garnett Picot, Feng Hou et Simon Coulombe, 30 janvier 2007, <http://www.statcan.ca/francais/research/11F0019MIF/11F0019MIF2007294.htm>



Conseil canadien pour les réfugiés

Rapport de situation annuel 2007

Côté «-»

Faible réponse aux réfugiés irakiens

Malgré l'envergure de la catastrophe affectant les Irakiens déplacés, qui constituent maintenant la plus grande population déplacée à l'échelle mondiale, le Canada s'est limité à une réponse minimale, tant sur le plan de la réinstallation que de l'aide offerte aux pays les plus touchés de la région. De nombreux groupes de parrainage veulent réinstaller des Irakiens, surtout les plus vulnérables et ceux qui ont des liens familiaux au Canada, mais ont été consternés par le nombre important d'Irakiens refusés comme réfugiés par les agents de visa canadiens dans la première partie de l'année (le taux d'acceptation a augmenté depuis).

Membres de la famille exclus

Le gouvernement n'a pas apporté de solution au problème des « membres de la famille exclus » qui sont privés de toute possibilité de réunification familiale à cause d'une modification apportée au règlement en 2002, dont les conséquences n'avaient pas été prévues. Il en résulte que des enfants font face à une séparation permanente de leurs parents. Citoyenneté et Immigration Canada s'est engagé à étudier l'impact du règlement dans des cas individuels, mais l'étude a été reportée faute de ressources.

Criminalisation de l'aide aux réfugiés

En septembre 2007, le gouvernement a arrêté et porté des accusations d'organisation d'entrée illégale contre Janet Hinshaw-Thomas, représentante d'un organisme aux É.-U. qui aidait un groupe de Haïtiens à faire une demande d'asile à un point d'entrée canadien. Bien que le gouvernement ait laissé tomber les accusations quelques semaines plus tard, la menace que des accusations semblables soient portées contre ceux et celles qui aident les réfugiés persiste. Une large coalition d'organismes et d'individus exigent que la loi soit modifiée.

L'accès à l'asile refusé

En octobre 2007, le gouvernement canadien a renvoyé sommairement aux É.-U. 9 demandeurs d'asile sans l'application régulière de la loi, par le biais d'un processus nommé « renvois temporaires ». Le geste a entraîné des critiques publiques de la part du HCR. Les « renvois temporaires » s'ajoutent à l'Entente sur les tiers pays sûrs qui a déjà fermé la porte à la plupart des demandeurs qui se trouvent à la frontière É.-U.-Canada. Une décision de la Cour fédérale sur une contestation judiciaire du tiers pays sûr est attendue. Entretemps, malgré les demandes du CCR, le Conseil des ministres n'a pas étudié la question à savoir si des changements aux É.U. signifient que les É.U. ne peuvent plus être considérés un pays sûr, si jamais ils l'étaient.

Arriéré grandissant des demandes d'asile

Le fait que le gouvernement persiste à ne pas nommer suffisamment de commissaires – ou d'en reconduire le mandat – à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié a eu comme résultat un arriéré de demandes en rapide croissance. Des réfugiés attendent dans l'insécurité et séparés pour de longues périodes des membres de leur famille, dont la vie de certains est à risque. En septembre 2007, la Commission manquait plus du tiers des décideurs en matière de reconnaissance du statut de réfugié. Plus tôt dans l'année, le gouvernement a posé des gestes qui tendent vers la repolitisation du processus de nomination a été repolitisé.

Ressortissants des pays moratoire sans solution

Le gouvernement n'a pas proposé de solutions aux personnes qui vivent sans statut au Canada, dont les ressortissants des pays vers lesquels le Canada ne déporte pas. Certains vivent au Canada dans un vide juridique depuis cinq, voire dix ans, incapables de retourner dans leur pays d'origine. Le gouvernement leur propose de demander la résidence permanente pour des motifs humanitaires, mais la prise de décision dans de tels cas est extrêmement incohérente et de nombreux cas ont été refusés. Le gouvernement s'est engagé à renforcer les lignes directrices pour les décideurs, mais cela n'a toujours pas été fait.

Certificats de sécurité et preuves secrètes

En octobre 2007, le gouvernement a déposé le projet de loi C-3 qui amende le processus concernant les certificats de sécurité en réponse à l'arrêt Charkaoui de la Cour suprême. Malgré la conclusion de la Cour que le recours aux preuves secrètes rend l'audience injuste, le projet de loi propose de poursuivre son utilisation, non seulement dans le cas des certificats de sécurité mais également dans le cadre d'autres procédures d'immigration. Plus tôt dans l'année, des personnes détenues en vertu d'un certificat de sécurité ont entrepris une grève de la faim prolongée afin de contester leurs difficiles conditions de détention.

Racialisation de la pauvreté

Les nouveaux arrivants au Canada continuent de faire face à d'importantes barrières à leur pleine participation à la société canadienne en raison des obstacles à l'intégration économique, et des obstacles systémiques qui contribuent à l'exclusion sociale et politique. La pauvreté au Canada est racialisée et féminisée : les personnes des communautés racisées et les femmes souffrent de façon disproportionnée de niveaux de pauvreté élevés. Une étude en date de janvier 2007 de Statistique Canada a conclu qu'une proportion élevée d'immigrants récents fait face à un faible revenu chronique, même si un plus grand nombre d'immigrants arrivent au Canada hautement qualifié au plan professionnel.